

Feuille de route



Mes missions récurrentes généralistes :

- ▶ Je conserve un lien fort avec les salarié.es sur le terrain afin d'être au plus près de leurs revendications
- ▶ **J'exerce mon mandat en adéquation avec les valeurs de la CGT notamment sur les questions d'égalité du travail et de lutte contre toutes les discriminations**
- ▶ Je veille à utiliser au maximum tous les droits et moyens liés à mon mandat
- ▶ **Je rends compte des actions effectuées dans l'exercice de mon mandat à mon syndicat afin que ce dernier puisse être un appui au quotidien**
- ▶ Je rencontre régulièrement les élus et mandatés CGT de mon périmètre pour coordonner un travail collectif envers les salarié.es.
- ▶ **Je suis en lien avec les autres IRP afin de coordonner les actions sur le terrain.**
- ▶ Je participe aux réunions multilatérales et de négociation lorsque l'on me sollicite
- ▶ **Je me tiens informé.e des revendications de la CGT en local et au niveau national**
- ▶ Je dois participer à la construction du cahier revendicatif avec les salarié.es sous l'impulsion du syndicat
- ▶ **J'organise des rencontres, des heures d'informations syndicales en physique ou par téléphone lorsque cela est possible.**
- ▶ Je peux être amené-e à défendre un salarié lors d'un EPL (Entretien Préalable à Licenciement) ou devant la Commission Paritaire
- ▶ **Je suis habilité-e à négocier, conclure et réviser les Conventions ou Accord collectif au nom de mon organisation syndical**

**Votez, Agissez.
Gagnez avec la CGT!**



CE QUE JE FAIS AVANT LES REUNIONS

- ▶ J'échange avec les salarié.es et les élu.es de terrain sur les différents sujets présentés
- ▶ Je propose des réunions entre élu.es et mandatés de mon périmètre pour rester informé.e des évolutions de l'entreprise et être force de proposition dans mes revendications
- ▶ Je lis et analyse, selon la date de mise à disposition dans la BDESE, les documents reçus avec l'ordre du jour afin de préparer au mieux mes interventions
- ▶ Je travaille les sujets en lien avec les repères revendicatifs et le syndicat, en consultant les salarié.es.

CE QUE JE FAIS PENDANT LES REUNIONS

- ▶ J'interviens au nom de la CGT sur les sujets qui me sont présentés
- ▶ J'expose les revendications et propose des solutions revendicatives
- ▶ Je prends des notes

CE QUE JE FAIS APRES LES REUNIONS

- ▶ Je participe à l'élaboration du compte-rendu de la délégation CGT et à sa diffusion auprès des salarié.es

CSE-E

- De 50 à 999 salariés = 1DS
- De 1000 à 1999 salariés = 2DS
- De 2000 à 3999 salariés = 3DS
- De 4000 à 9999 salariés = 4DS
- Supérieur à 9999 salariés = 5DS
- + 1 DS supplémentaire par tranche de 3000 salariés (désigné parmi les candidats sur les listes électorales et avoir recueilli au moins 10% des voix au 1er tour)
- +1 DS supplémentaire si au moins 1 élu employé et 1 élu maîtrise OU cadre

- 28h / mois
- +21h/mois pour le DS Coordinateur
- Temps de négociation assimilé à temps de travail effectif
- Frais de déplacement pris en charge par la Poste dans la limite d'1 A/R par mois

CSE-C

- 1 DSC + 12 adjoints
- Temps plein x 13
- Frais de déplacement pris en charge par la Poste dans la limite de 24 déplacements /an

MANDATÉ